

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

DEC110669DR05

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC10A012DSI du 19 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité UMS 2201, intitulée « Observatoire de Paris », dont le directeur est Monsieur Claude ZEIPPEN;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie-Hélène VOUETTE, Directrice adjointe de l'unité, et à Madame Christine BALSAMO, Administratrice de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

Article 2

Cette délégation de signature prend effet le 1^{er} mars 2011 et prendra fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision n° DEC100086DR05 du 21 janvier 2010 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 mars 2011

Le directeur d'unité

Claude ZEIPPEN

Volume 7 : Mesures particulières

07.02. Délégations de signature

07.02.06. DR06